

Réponse à une consultation 21.03.2025

Révision de l'ordonnance visant à accélérer le développement des réseaux électriques: position d'economiesuisse

La Suisse doit développer massivement sa production d'électricité d'ici à 2050. Pour pouvoir atteindre les objectifs fixés, elle doit aussi développer rapidement les réseaux électriques. Dès lors, nous soutenons une adaptation de l'ordonnance et une accélération du réseau. Une grande partie des adaptations réglementaires prévues ciblent le réseau de transport. Mais pour accélérer efficacement le développement et la transformation de la distribution d'électricité, il faut aussi prendre en compte les réseaux de distribution. Ceux-ci sont un facteur décisif pour atteindre les objectifs énergétiques et la sécurité d'approvisionnement et devraient donc faire l'objet d'une attention accrue.